

## QUEL SERA L'IMPACT DE L'EOLIEN INDUSTRIEL CHEZ-NOUS EN XAINTRIE-

### TECHNIQUE :

-Appelés aérogénérateurs, les éoliennes industrielles sont des **objets automatisés** de très grande hauteur : **120m à 180m de haut**

-composées d'un mat d'une turbine et de 3 pâles.

-destinées à produire de l'électricité - quand il y a du vent entre 15 et 80km/h.

-leur puissance varient entre 2 et 3 MW selon les modèles .

Une éolienne de 2MW en fonctionnement permanent devrait produire:4,4gwh / an soit l'électricité de 2000 familles -( malheureusement le vent n'est pas constant !)

-raccordées au **réseau centralisé** d'électricité , aux lignes THT et transformateurs.

### Où sont-elles implantées ?

Les centrales éoliennes sont positionnées sur les hauteurs et donc **visibles à 50km, elles regroupent 5 engins minimum au départ , PUIS PLUSIEURS DIZAINES.**

### FINANCIER :

#### Qui les finance ?

L'investissement s'élève à environ 3,25 millions d'€ pour une éolienne de 2,5mw.

Les banques, les grands pollueurs **pétroliers, gaziers et nucléaires** par leurs filiales financent les renouvelables et **spéculent** sur les «certificats verts » véritables droit à polluer !

-Tous les abonnés au réseau d'électricité centralisé les financent par la CSPE(contribution au service public de l'électricité) , ainsi que le rachat de la production à l'exploitant garanti par l'état sur 15 ans !

#### Combien ça rapporte ?

**Elles rapportent à l'exploitant locataire : environ 320 000€ par an**

Le loyer : au propriétaire du terrain ou aux collectivités locales 6000 € par an et par éolienne

Les taxes :à la commune : IFER ( l'impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau) , CFE, et CEVAE( si l'entreprise est domicilié sur la commune), total environ 4000€ par éolienne après répartition.

### ÉCONOMIQUE :

#### Le foncier :

le propriétaire ayant signé un bail emphytéotique avec l'exploitant est engagé lui et ses héritiers mais il s'engage aussi vis a vis de ses voisins par les nuisances qu'il leur impose :

**Baisse du foncier pour tous , dévalorisation d'au moins 20%,  
paysages et qualité de vie dégradés, servitudes pour tous.**

#### Emplois créés : aucun !

Pilotage des éoliennes à distance dans des centres de télégestion.

#### Emploi induits : aucun, au contraire perte des emplois locaux existants

disparition de l'artisanat commerces de proximité , activités liées aux loisirs et au tourisme

Les exploitations agricoles sont piégées dans et par l'industrie éolienne.

#### Tourisme :

Conséquence inévitable de l'enlaidissement des campagnes : fréquentation en chute !

Pourquoi les visiteurs viendraient-ils chercher ici les nuisances qu'ils fuient ,  
ou qu'ils ont interdit chez eux !!!!!...

Quel intérêt y a t-il à randonner en zone industrielle ?est-ce la vocation de notre canton ?

Avec l'éolien les promenades seront sous haute surveillance,avec signalisation danger.

### SANITAIRE :

#### Nuisances visuelles :

Gigantisme des installations : **dégradation des paysages**, flashes lumineux nuit et jours ,  
effets stroboscopiques dans les habitations lors du passage des pâles devant le soleil ,  
**transformation brutale de la campagne en zone industrielle.**

### **Nuisances acoustiques :**

Bruits, vibrations, basses fréquences émises par les engins.

**L'ACADÉMIE DE MÉDECINE PRÉCONISE AUCUNE INSTALLATION À MOINS D'1,5KM DES HABITATIONS**, les études démontrant le syndrome éolien déconseillent l'installation de ces engins à moins de 1,5miles ( soit 2,413km) des habitations.

**Impact sur les animaux domestiques : stress** dus aux infra-sons, bétail, chiens, chevaux.

### **ENVIRONNEMENTAL :**

**NON les éoliennes industrielles ne sont pas « écologiques ».**

Non seulement leur fabrication et leur installation nécessite quantité de matériaux rares et polluants, comme tous objets sophistiqués de grande dimensions, mais leur fonctionnement est **lié aux centrales à gaz** par cause d'intermittence du vent **donc émettrices de co2 !**

De plus elles viennent se surajouter au nucléaire et non pas le réduire comme prétendu !

**L'éolien industriel incite au gaspillage et non pas à la « sobriété énergétique »** et contribue à **l'augmentation des factures d'électricité.**

### **Impact sur les animaux sauvages :**

**vortex : les oiseaux et les chauves souris** sont aspirés et meurent.

### **Gaspillage :**

**Des années d'efforts** financiers public et privé pour l'aménagement des sentiers, des gîtes , de mise en valeur du patrimoine, d' amélioration de la fréquentation pour l'accueil d' un tourisme de qualité **sont réduits à néant par la présence imposée de ces machines véritables impostures esthétique écologique et financière.**

### **Démantèlement :**

Au bout de 15 ans lorsque l'état n'assurera plus le rachat de la production, les vieilles installations seront cédées à de nouvelles sociétés qui les remplaceront par autre chose,

La provision de 50000€ est un alibi pour rassurer les propriétaires.

Les devis récents annoncent 900000€ pour un démontage total.

Aucun industriel ne se soucie d'une installation dès lors que celle-ci ne lui rapporte plus.

**Les démolitions demandés par la justice sont à la charge du propriétaire et des collectivités quand l'exploitant à disparu !**

### **SOCIAL :**

**Délitement du lien social :** querelles, jalousies, procès, divisions.

l'intérêt de court terme de quelques-uns contre la **destruction définitive du bien commun.**

**Dernier Exode rural avant liquidation des campagnes.**

**Réquisition par la coercition :**

Par le mécanisme d'occupation sans achat, de location dont ils fixent le loyer sans rupture possible (bail emphytéotique ) les promoteurs occupent les territoires et soumettent le propriétaire à présent **CAPTIF !**

Ce dernier n'ayant plus d'autre choix que la fuite en avant, il entraîne dans son sillage les voisins riverains et communes, échangeant toujours plus de nuisances contre quelques Euro , en cela il travaille à la prospérité de ceux qui le mettront dehors le jour venu, lui et les autres !

Au final les sociétés récupéreront les terres au prix le plus bas sans avoir eu à exproprier !

### **En conclusion :**

**Enfer « vert » pavé de bonnes intentions, mais en réalité véritable cheval de Troie de l'industrie, l'implantation de ces engins sur le canton de MERCOEUR signe l'arrêt de mort du paysage, le mépris pour ses habitants, leur santé, leur histoire et leur avenir.**

**Association Agir Autrement Pour la Xaintrie**

**[contact@agirautrementpourlaxaintrie.fr](mailto:contact@agirautrementpourlaxaintrie.fr) <http://agirautrementpourlaxaintrie.fr/>**

-ne pas jeter sur la voie publique-